



SAINTE-JUSTINE



# Langevinette

Décembre 2020



Joyeuses **Fêtes**



La Mairie sera fermée pour la période des fêtes  
du 23 décembre 2020 au 5 janvier 2021



## LE MOT DU MAIRE

Lors de sa séance extraordinaire du 10 décembre 2020, le Conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2021.

Tout d'abord, j'aimerais vous signaler que le nouveau rôle d'évaluation est passé de 134 125 000 \$ à 146 846 800\$ en hausse de 9,49%. Afin d'obtenir les mêmes revenus pour la taxe foncière, nous devons réduire le taux de cette taxe de 1,00 à 0,9134 du 100\$ d'évaluation.

Après avoir analysé ce budget 2021 en profondeur, le conseil municipal n'a pas eu d'autres choix que de décréter une hausse de 1,82% de la taxe foncière. Ce taux passera donc de 0,9134 à 0,93 du 100\$ d'évaluation.

Pour sa part, le tarif des matières résiduelles sera augmenté de 14\$ par usager résidentiel et de 7,77% pour le secteur des industries, commerces et institutions et ce, en raison d'une hausse de 13 604\$ de la quote-part pour le site d'enfouissement de la MRC de Bellechasse.

Le tarif du service d'aqueduc et d'égouts sanitaires ne subira aucune augmentation tant au niveau du secteur résidentiel que pour le secteur des industries, commerces et institutions.

De plus, le tarif pour le traitement des boues de fosses septiques fixé par la MRC des Etchemins restera le même à 35\$ en 2021.

Concrètement, pour une évaluation moyenne de 131 465\$, la hausse de taxes sera de 35,86\$, soit une augmentation de 2,08% pour les résidents du village et de 2,53% pour ceux des rangs.

Je vous invite à consulter le sommaire du budget 2021, inséré à l'intérieur du présent Langevinette, afin de pouvoir analyser les grandes lignes de ces prévisions budgétaires.

Finalement, au nom du Conseil municipal et en mon personnel, je tiens à vous souhaiter un Joyeux Noël ainsi qu'une très bonne année 2021.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, horizontal strokes that form the name 'Christian Chabot'.

Christian Chabot, maire

	<b>SOMMAIRE BUDGET 2021</b>			
	<b>BUDGET 2020</b>	<b>ESTIMÉ 2020</b>	<b>BUDGET 2021</b>	<b>BUDGET 2021</b>
<b>REVENUS:</b>				
TAXES	1 758 096\$	1 766 229\$	1 805 400\$	74,38%
EN LIEUX DE TAXES	55 626\$	59 010\$	62 863\$	2,59%
SERVICES RENDUS	39 531\$	84 697\$	116 752\$	4,81%
AUTRES REVENUS	65 795\$	180 417\$	92 345\$	3,80%
TRANSFERTS DE DROIT	166 451\$	265 508\$	131 747\$	5,43%
TRANSFERTS FONCTIONNEMENT	129 407\$	164 301\$	178 126\$	7,34%
APPROPRIATION SURPLUS	60 000\$	70 000\$	40 000\$	1,65%
TOTAL:	2 274 906\$	2 590 162\$	2 427 233\$	100%
<b>DÉPENSES:</b>				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	347 213\$	356 512\$	367 648\$	15,15%
SÉCURITE PUBLIQUE	312 008\$	349 551\$	311 550\$	12,84%
TRANSPORT	538 065\$	554 605\$	588 501\$	24,25%
HYGIÈNE DU MILIEU	416 040\$	429 990\$	454 887\$	18,74%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	7 000\$	7 000\$	14 000\$	0,58%
AMÉNAGEMENT & URBANISME	97 877\$	87 963\$	91 499\$	3,77%
LOISIRS ET CULTURE	237 052\$	357 648\$	273 087\$	11,25%
FRAIS DE FINANCEMENT	189 651\$	189 474\$	206 061\$	8,49%
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	130 000\$	229 722\$	120 000\$	4,94%
TOTAL:	2 274 906\$	2 562 465\$	2 427 233\$	100%
<b>SURPLUS (DÉFICIT):</b>	0\$	27 697\$	0\$	
Suite à l'adoption des prévisions budgétaires 2021 par le conseil municipal le 10 décembre dernier, les taux de taxes pour l'année 2021 seront les suivants:				
	<b>2021</b>	<b>2020</b>		
Taxe foncière générale	0,93	1,00		
Aqueduc-égouts	345 \$	345 \$		
Matières résiduelles	194 \$	180 \$		
Traitement des boues	35 \$	35 \$		
<b>Village</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>		
Évaluation moyenne	131 465 \$	120 076 \$		
Taxes foncières	1222,62	1200,76		
Aqueduc et égouts	345,00	345,00		
Vidanges	194,00	180,00		
Total	1 761,62 \$	1 725,76 \$		
Différence	35,86			
Pourcentage	2,08%			
<b>Rangs</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>		
Évaluation moyenne	131 465 \$	120 076 \$		
Taxes foncières	1222,62	1200,76		
Vidanges	194,00	180,00		
Boues de fosses septiques	35,00	35,00		
Total	1 451,62 \$	1 415,76 \$		
Différence	35,86			
Pourcentage	2,53%			



## Conseil en bref

### Séance ordinaire du 3 décembre 2020

- Comptes fournisseurs : 100 704,18\$
- Le conseil accepte le protocole d'entente à intervenir avec la Régie des incendies du secteur est des Etchemins portant sur l'entretien et l'utilisation de la pompe no 3 appartenant à la Municipalité.
- Le conseil est informé que la génératrice a été livrée à Mairie et que son installation sera finalisée le 4 décembre.
- Le conseil accepte la soumission déposée par Toromont Cat Québec pour l'acquisition d'une chargeuse-rétrocaveuse et ce, pour la somme de 217 000 \$ plus taxes.
- La Municipalité bénéficiera d'une aide financière de 7 500\$ de la part du ministère de l'Environnement pour soutenir la réalisation de l'analyse de vulnérabilité des sites de prélèvement de notre installation d'eau potable. De plus, un montant supplémentaire de 15 000\$ nous a également été accordé par le même ministère pour la révision de la délimitation des aires de protection de nos sites de prélèvement s'alimentant en eau souterraine.
- Le conseil est informé des dossiers en cours à l'œuvre des loisirs.
- En raison du palier d'alerte rouge relié à la Covid-19, le conseil municipal annule et interdit toute réservation de salles visant à organiser une fête de famille.
- Tel que spécifié lors de sa séance ordinaire du mois de septembre 2020, le conseil remet en vigueur le taux d'intérêt de 12 % l'an décrété en vertu du règlement de taxation no 18-20 et ce rétroactivement au 1<sup>er</sup> juin 2020.
- Le document de travail du budget 2021 a été transmis aux membres du conseil municipal le 1<sup>er</sup> décembre 2020. L'adoption de ce budget aura lieu le 10 décembre 2020 à 21h.
- Le conseil municipal nomme M Jean-Guy Labbé à titre de représentant de la municipalité au sein de la Table de concertation en immigration des Etchemins.
- Les dates des séances de conseil pour l'année 2021 sont : 14 janvier, 4 février, 4 mars, 1<sup>er</sup> avril, 6 mai, 3 juin, 5 juillet, 19 août, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre.
- Le conseil municipal convient d'accorder la somme de 2 500 \$ au Club motoneige Langevin et ce, en raison des pertes financières causées par la Covid-19.
- Il n'y a aucun changement aux responsabilités des membres du conseil municipal.
- Le conseil accorde la somme totale de 250\$ au conseil des élèves et à la Fondation de l'École Appalaches dans le cadre de leur campagne de financement pour l'année scolaire 2020-2021.

### Séance d'ajournement du 10 décembre 2020

- Le conseil adopte le « Règlement 195-20 – Programme de revitalisation » visant à favoriser la construction de bâtiments principaux pour l'année 2021.
- La dérogation mineure visant à permettre un permis de lotissement à la Municipalité de Sainte-Justine et aux nouveaux acquéreurs afin de vendre l'ensemble des terrains situés dans le Parc industriel est acceptée.
- Le conseil adopte le projet de règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau.
- Une augmentation de salaire de 2% est accordée aux employés municipaux pour l'année 2021.

### Séance extraordinaire du 10 décembre 2020

- Le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2021, 2022 et 2023.
- Le projet de règlement concernant les taux de taxation pour l'année 2021 est adopté.



## La biblio vous informe.....

### Le samedi s'ajoute aux heures de la bibliothèque .

Donc les heures d'ouverture de la Biblio sont :

Les lundis et jeudis de 18 h 30 à 20 h.  
Et le samedi de 9 h 30 à 11 heures.

Par contre la bibliothèque sera fermée pour la période des Fêtes, soit du 23 décembre au 2 janvier inclus.

Il y a 20 ans, le 2 décembre 2000, la bibliothèque Roch Carrier ouvrait ses portes à la population de Sainte-Justine. De nombreux et nombreuses bénévoles se sont succédé(es) pour vous offrir ses services. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur contribution.

Quand la situation le permettra, nous soulignerons ces 20 ans . La Municipalité nous a remis 250\$ pour cette occasion. Nous la remercions pour sa générosité.

Nouveauté du mois: Tous les diables sont ici (Louise Penny).

Passez de belles fêtes et au plaisir de vous revoir le lundi 4 janvier.

Les bénévoles de la Biblio Roch Carrier

---

## La FADOQ de Sainte-Justine



Vous êtes membres de la FADOQ de Sainte-Justine? Et vous n'avez pas obtenu votre masque lavable ?



Pour l'obtenir, communiquez avec  
M. Pierre Tanguay au 418-383-3470

Vu les inconvénients causés par la Covid-19 et l'absence d'activités, la FADOQ de Ste-Justine a décidé de faire un tirage auprès de tous ses membres actifs, le tout représentant 1000\$ en prix. Un chèque de 25 \$ vous sera posté sous peu.

fadoq

Félicitations aux gagnants et Joyeuses fêtes à tous.

Guyline Rhéault	Germain Royer
Gilles Vézina	Diane Bégin
Laurence Racine	Denise Turcotte
Denise Veilleux	Serge Chabot
Germaine Godbout	Clément Fontaine
Bruno Quirion	Marguerite Brûlé
Claude Duchaine	Sylvie Racine
Gervais Royer	Denise Tanguay Lachance
Alice Robin	Clément Cayouette
Cécile Cayouette	Lise Fournier
Claude Tanguay	Emery Pouliot
Sylvie Morin	Marcel Racine
Marie-Claire Racine	Léonce Vachon
Christiane Lehoux	Carole Lamontagne
Diane Rouillard	Robert Goulet
Fabienne Carbonneau	Roland Lehoux
Léopold Poulin	Dominique Gagné
Lise brousseau	Elphège Lamontagne
Appolinaire Godbout	Paul-Émile Chabot
Gilles Bizier	Lowell Brousseau



# Service des **LOISIRS**

Sentier de raquettes au Centre sportif Claude-Bédard

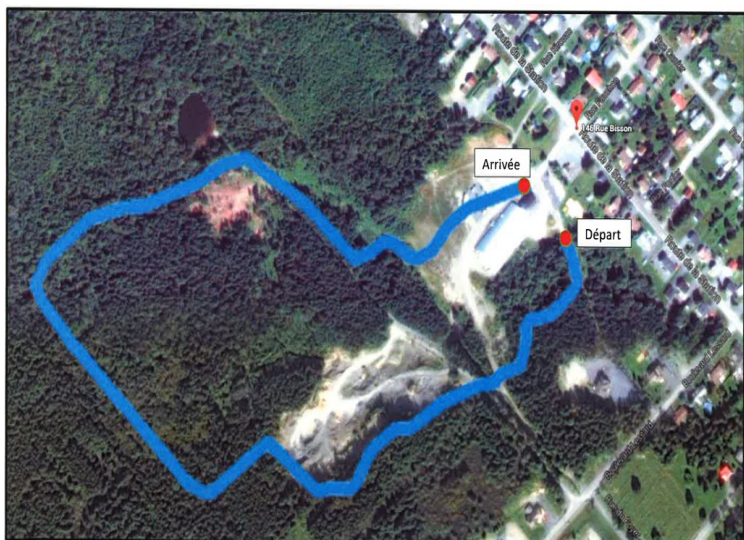
Parcours : 1,91 km

Durée approximative de votre randonnée : 45 minutes

Niveau de difficulté : débutant-intermédiaire

**GRATUIT**

**Horaire : jour et soir de 7 h à 23 h**



## Consignes à respecter

- Activité en duo pour des adresses différentes ou bulle familiale
- Distanciation de 2 mètres obligatoire, excepté bulle familiale
- Port du masque obligatoire, vous pouvez l'enlever au départ seulement
- Inscrire votre nom et heures de départ dans le registre au début du parcours
- En soirée, être muni d'une lampe frontale
- Bulle familiale signifie : personnes vivant à une même adresse

## L'équipe du CA de l'Œuvre des loisirs

Ève-Marie, Linda, Marcel, Isabelle, Priscilla, Marika, Kevin, Carolane, Émilie et Roland s'unissent pour vous souhaiter un

### **Joyeux temps des fêtes**

et pour la nouvelle année des vœux les meilleurs : de santé, d'amour, de joie, d'amitié et d'un bon retour à la vie souhaité.



**Bonne et heureuse année 2021**

**HORAIRE DES FÊTES : du 23 décembre 2020 au 10 janvier 2021**

CENTRE SPORTIF CLAUDE-BÉDARD

**Mercredi 23 décembre 2020**

13h00 à 14h20	Patinage libre
15h00 à 15h50	Bâton-rondelle 12 ans et -
16h30 à 17h20	Bâton-rondelle 13 ans et +

**Jeudi 24 décembre 2020**

13h00 à 14h20	Patinage libre
15h00 à 15h50	Bâton-rondelle 12 ans et -
16h30 à 17h20	Bâton-rondelle 13 ans et +
18h00 à 18h50	

**Vendredi 25 décembre 2020**

Fermé	Joyeux Noël
-------	-------------

**Samedi 26 décembre 2020**

13h00 à 14h20	Patinage libre
15h00 à 15h50	Bâton-rondelle 12 ans et -
16h30 à 17h20	Bâton-rondelle 13 ans et +
18h00 à 18h50	

**Dimanche 27 décembre 2020**

13h00 à 14h20	Patinage libre
15h00 à 15h50	Bâton-rondelle 12 ans et -
16h30 à 17h20	Bâton-rondelle 13 ans et +
18h00 à 18h50	
19h15 à 20h30	Patinage libre

**Lundi 28 et mardi 29 décembre 2020**

Fermé	
-------	--

**Mercredi 30 décembre 2020**

13h00 à 14h20	Patinage libre
15h00 à 15h50	Bâton-rondelle 12 ans et -
16h30 à 17h20	Bâton-rondelle 13 ans et +

**Jeudi 31 décembre 2020**

13h00 à 14h20	Patinage libre
15h00 à 15h50	Bâton-rondelle 12 ans et -
16h30 à 17h20	Bâton-rondelle 13 ans et +
18h00 à 18h50	

**Vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2021**

Fermé	Joyeux jour de l'an 2021
-------	--------------------------

**Samedi 2 janvier 2021**

13h00 à 14h20	Patinage libre
15h00 à 15h50	Bâton-rondelle 12 ans et -
16h30 à 17h20	Bâton-rondelle 13 ans et +
18h00 à 18h50	

**Dimanche 3 janvier 2021**

13h00 à 14h20	Patinage libre
15h00 à 15h50	Bâton-rondelle 12 ans et -
16h30 à 17h20	Bâton-rondelle 13 ans et +
18h00 à 18h50	
19h15 à 20h30	Patinage libre

**Lundi 4 et mardi 5 janvier 2021**

Fermé	
-------	--

**Mercredi 6 janvier 2021**

13h00 à 14h20	Patinage libre
15h00 à 15h50	Bâton-rondelle 12 ans et -
16h30 à 17h20	Bâton-rondelle 13 ans et +

**Jeudi 7 janvier 2021**

16h00 à 17h20	Patinage libre
18h00 à 18h50	Bâton-rondelle 12 ans et -
19h20 à 20h10	Bâton-rondelle 13 ans et +

**Vendredi 8 janvier 2021**

16h00 à 17h20	Patinage libre
18h00 à 18h50	Bâton-rondelle 13 ans et +
19h20 à 20h10	

**Samedi 9 janvier 2021**

13h00 à 14h20	Patinage libre
15h00 à 15h50	Bâton-rondelle 12 ans et -
16h30 à 17h20	Bâton-rondelle 13 ans et +
18h00 à 18h50	

**Dimanche 10 janvier 2021**

13h00 à 14h20	Patinage libre
15h00 à 15h50	Bâton-rondelle 12 ans et -
16h30 à 17h20	Bâton-rondelle 13 ans et +
18h00 à 18h50	
19h15 à 20h30	Patinage libre

**PASSEZ UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES**





# Voici l'horaire pour la collecte des matières résiduelles pendant la période des Fêtes

## Bacs verts



La collecte du vendredi 25 décembre est devancée au dimanche 20 décembre à compter de 22h00 et celle du jeudi 24 décembre est devancée au mercredi 23 décembre.

## Bacs bleus



La collecte du vendredi 1<sup>er</sup> janvier est devancée au dimanche 27 décembre à compter de 22h00.

 **PAROISSE**  
SAINTE-KATERI-TEKAKWITHA

### ***Message de la paroisse Sainte-Kateri-Tekakwitha Communauté de Sainte-Justine***

Voici l'horaire des messes télévisées à l'église de Sainte-Justine sur le poste 652 de Sogetel.

Horaire de décembre : 13 décembre à 10 h (La liste des présences est complète)  
19 décembre à 16 h (La liste des présences est complète)  
23 décembre 19 h 30 (La liste des présences est complète)  
24 décembre 19 h (La liste des présences est complète)  
25 décembre 11 h (Vérifier la disponibilité de participation auprès de la secrétaire)  
31 décembre 19 h (La liste des présences est complète)  
1<sup>er</sup> janvier 9 h 30 (La liste des présences est complète)

Quand nous sommes informés d'une date possible pour une célébration, nous communiquons avec deux personnes qui ont payé des intentions de messe qui n'ont pas encore été célébrées. Vingt-cinq personnes seulement peuvent assister à chacune de ces célébrations.

L'horaire des prochaines célébrations paraîtra dans le Langevinette, sur le site Internet et sur la page Facebook de Sainte-Kateri.

Le bureau est dans l'église, porte du côté de la caisse populaire.

Horaire : Les mardis et jeudis de 8 h à 15 h.

Tél. : 418 383-3015 poste 403

N.B. Le bureau sera fermé au public du 18 décembre au 4 janvier inclusivement. Je serai en télétravail vous pourrez me rejoindre au numéro de téléphone du bureau.

***Joyeuses Fêtes !***

## VOUS AVEZ BESOIN DE TRANSPORT ?



Transport Autonomie Beauce-Etchemins offre un service de transport **adapté et collectif**.

### \*\*\* Transport adapté \*\*\*

- ✓ Transport adapté pour les personnes à mobilité réduite physique ou intellectuelle.
- ✓ Un service de transport porte-à-porte à coût modique, vous permettant de vous déplacer de façon librement pour répondre à vos besoins quotidiens.
- ✓ Nous utilisons des véhicules taxis, taxi adapté et minibus adapté.
- ✓ Nous desservons les municipalités des MRC de Beauce-Sartigan, des Etchemins et le CISSS-CA de Beauceville (hôpital) pour **rendez-vous médicaux seulement**.

### \*\*\* Transport collectif \*\*\*



- ✓ Transport collectif s'adressant à toute la population des municipalités de la MRC des Etchemins (personne autonome).
- ✓ Service de transport offert pour certains besoins particuliers (soins de santé, services sociaux, étude postsecondaire et insertion à l'emploi) **horaire selon vos besoins**.
- ✓ Destinations possibles : les 13 municipalités des Etchemins, Saint-Georges, Lévis, Québec, Montmagny et le CISSS-CA de Beauceville (hôpital).
- ✓ Nous utilisons des véhicules taxis.

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement (pour les deux services).

L'horaire du **centre d'appel** est du lundi au vendredi de **8 h à 12 h / 13 h à 16 h**



#### Pour plus d'information

Transport adapté : 418-227-4147

Transport collectif : 418-227-2626

Site Internet [www.transportautonomie.com](http://www.transportautonomie.com)



## Horaires du temps des Fêtes

### FERMÉ

24 -25 Décembre  
28 Décembre  
31 Décembre  
1 Janvier 2021  
4 Janvier 2021

### OUVERT

17-18 Décembre  
21-22-23 Décembre  
29-30 Décembre  
5 au 8 Janvier 2021

Afin de respecter les règles sanitaires, les intervenantes seront en télétravail durant cette période.

Contactez-nous au  
418 227-6464 ou  
[info@lesillon.com](mailto:info@lesillon.com)

Pour toutes urgences, contacter Urgence-détresse  
au 1 866 277-3553 ou le 811 option 2.



Langevinette décembre 2020

### **Mesures sanitaires**

Les organismes communautaires ayant le feu vert pour demeurer ouverts, la Maison de jeunes peut poursuivre ses activités. Toutefois, afin d'éviter la propagation de la COVID-19, la Maison de jeunes priorise le respect des mesures sanitaires énoncées par la Santé publique. Ainsi, pour pouvoir fréquenter la Maison de jeunes, les adolescents ne doivent pas présenter de symptômes liés à la Covid-19 ou avoir été en contact avec quelqu'un en présentant ou ayant été déclaré positif. Le port du masque, ainsi que la désinfection et le lavage des mains sont obligatoires à l'intérieur de la maison et la distanciation sociale doit être respectée. La désinfection des objets manipulés par les jeunes et les animatrices est réalisée à plusieurs reprises pendant les soirées. Finalement, un maximum de 12 adolescents à la fois est autorisé dans la maison.

### **Graffiti**

Grâce à une bourse offerte par la Fondation Desjardins, cinq adolescentes ont eu l'occasion de laisser aller leur créativité le 30 novembre dernier. Élodie Lapointe, Rose Deblois, Alicia Roy, Anabelle Vachon et Léonie Fortier ont ainsi réalisé un graffiti dans notre Maison de jeunes de Lac-Etchemin en collaboration avec l'artiste Patrick de Avive. Une œuvre représentant l'amitié, imaginée par les adolescentes, embellit maintenant l'un des murs de notre maison.

### **Nouveaux divans**

Merci à Ameublement Brandsource de Ste-Justine pour le rabais offert lors de l'achat de divans pour nos bureaux. Malheureusement, ils ne peuvent présentement pas servir en raison des mesures sanitaires, mais dès que tout sera de retour à la normale, il nous fera plaisir de vous accueillir à nouveau à notre bureau de l'École des Appalaches!

### **Horaire des fêtes**

Prenez note que la Maison de jeunes sera fermée du 17 décembre au 3 janvier. Nous serons exceptionnellement ouverts le 4 et 5 janvier de 18h30 à 23h. Nous reprendrons l'horaire habituel à partir du 7 janvier. Nous profitons également de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes!

Marika Pruneau, animatrice responsable de la Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins

